

Jeunes et politique au Maroc: les motifs de la non-participation institutionnelle.

Jóvenes y política en Marruecos: las causas de la no participación institucional.

Saloua ZERHOUNI

Université Mohammed V de Rabat

s.zerhouni@um5s.net.ma

<https://orcid.org/0000-0003-2873-0489>

Recibido 17/4/2019. Revisado y aceptado para publicación 11/6/2019

Para citar este artículo: Saloua ZERHOUNI (2019), "Jeunes et politique au Maroc: les motifs de la non-participation institutionnelle" en *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos*, 26, pp. 43-54 .

Para acceder a este artículo: <https://doi.org/10.15366/reim2019.26.003>

Résumé

La non-participation à travers les institutions formelles de la politique est une forte tendance chez les jeunes marocains. Les données qualitatives et quantitatives d'une recherche menée en 2015 et 2016 montrent que la majorité des jeunes ne s'engage pas à travers les partis politiques et les élections. Ceci dit, ils ne sont pas politiquement apathiques, beaucoup d'entre eux expriment un grand intérêt pour la politique et un fort sentiment d'agencéité. Le fait que l'intérêt politique des jeunes ne se transforme pas en action suggère leur désenchantement avec l'offre politique. Bien que des facteurs tels que l'éducation, le genre et le niveau de connaissance politique soient importants pour comprendre les motifs de la participation ou de la non-participation des jeunes, cet article met en exergue l'impact de la centralité du pouvoir et des pratiques politiques établies sur le non engagement des jeunes. Au Maroc, la sphère de la participation politique a été élargie depuis les années 1990. Néanmoins, dans un régime caractérisé par la centralité du pouvoir entre les mains de la monarchie / makhzen, une scène partisane contrôlée et des institutions politiques discréditées, les citoyens sont conscients des limites de leur influence sur les décisions publiques. Le terrain que nous avons mené nous permet de conclure que les politiciens et les partis sont déconnectés des réalités et des préoccupations des jeunes. Par ailleurs, la majorité se sent exclue des processus décisionnels. Même lorsqu'ils participent à des discussions et débats au sein de leurs institutions d'appartenance, les jeunes estiment que leurs avis et attentes ne sont pas pris en considération. La non-participation peut être considérée comme un acte conscient susceptible de saper la légitimité du système. Le désengagement des jeunes de la sphère formelle de la participation et leur désenchantement avec l'offre politique peuvent contribuer à long terme au recours à des moyens antidémocratiques et non pacifiques pour faire entendre leurs voix.

Mots clés: Jeunes/ participation et non-participation politique/ autoritarisme/ Maroc.

Resumen

La no participación a través de las instituciones políticas formales es una tendencia muy marcada entre los jóvenes marroquíes. Los datos cualitativos y cuantitativos de una investigación llevada a cabo en 2015 y 2016 muestran que la mayoría de los jóvenes no participa en los partidos políticos y las elecciones. Dicho esto, no son políticamente apáticos, muchos de ellos expresan un gran interés por la política y un fuerte sentido de agencia. El hecho de que el interés político de los jóvenes no se convierta en acción sugiere su desencanto con la oferta política. Aunque factores como la educación, el género y el nivel de conocimiento político son importantes para comprender los motivos de la participación o no participación de los jóvenes, este artículo destaca el impacto de la centralidad del poder y las prácticas políticas establecidas sobre la existencia de este no compromiso de los jóvenes. En Marruecos, la esfera de la participación política se ha ampliado desde la década de 1990. Sin embargo, en un régimen caracterizado por la centralidad del poder en manos de la monarquía / makhzen, una escena partidista controlada e instituciones políticas desacreditadas, los ciudadanos son conscientes de los límites de su influencia en las decisiones públicas. El trabajo de campo que hemos realizado nos permite concluir que los políticos y los partidos están desconectados de las realidades y preocupaciones de los jóvenes. Además, la mayoría de estos últimos se siente excluida de los procesos de toma de decisiones. Incluso cuando participan en discusiones y debates dentro de sus propias organizaciones, los jóvenes sienten que sus opiniones y expectativas no se tienen en cuenta. La no participación puede considerarse como un acto consciente que socava la legitimidad del sistema. La separación de los jóvenes de la esfera formal de participación y su desencanto con la oferta política pueden contribuir a que, a largo plazo, recurran al uso de medios antidemocráticos y no pacíficos para hacer oír su voz.

Palabras clave: Jóvenes/ participación y no-participación política/ autoritarismo/ Marruecos.

Introduction

Au Maroc, la non-participation politique surtout celle des jeunes interpelle à plusieurs égards. Dans un contexte qui se caractérise par l'élargissement de la sphère de la participation, on constate une faible participation électorale et la baisse des adhésions aux partis politiques. Ces comportements suscitent assez souvent des jugements négatifs sur le rapport des jeunes à la politique. De nombreuses recherches expliquent le non-engagement des jeunes par leur dépolitisation (Bourqia et autres, 1995) . D'autres études nuancent ce constat et avancent les changements dans les modes d'engagement politique des jeunes et leur préférence pour les actions de protestation (Zerhouni, 2009) et les réseaux sociaux (Herrera, 2014).

Certes, les deux dernières décennies ont été marquées par l'introduction de réformes visant le renforcement de l'Etat de droit et l'élargissement de la sphère de la participation politique. Avec l'expérience de l'alternance en 1998, les partis de l'opposition sont passés pour la première fois au gouvernement. En 2011, le parti de la Justice et du Développement (PJD) a réalisé une percée au niveau de sa représentation au parlement et son secrétaire général, Abdelilah Benkirane, a été appelé à former le gouvernement . Par ailleurs, les consultations électorales sous le règne du roi Mohammed VI (2002-2016) sont considérées comme les plus transparentes dans l'histoire électorale du Maroc. Des réformes importantes des textes réglementant les élections ont été adoptées (le mode de scrutin, l'âge d'éligibilité, le découpage électoral). Et des avancées considérables ont été réalisées dans le domaine des droits humains et des libertés publiques .

Suite à la réforme constitutionnelle de 2011, le régime a créé plus d'espaces à travers lesquels les citoyens ordinaires peuvent participer et influencer la législation et les politiques publiques. Ces espaces ne sont pas spécifiques à la jeunesse, mais les jeunes pourraient en bénéficier. Ainsi, la

nouvelle constitution a permis la création du conseil consultatif de la Jeunesse et de l'action associative (Art. 33) et a introduit le principe de la consultation des organisations de la société civile dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques (Art. 12) . D'autres dispositions constitutionnelles prévoient des mesures permettant aux citoyens d'influencer la législation et ce en formulant des propositions de loi ou en présentant des pétitions (Art. 13 à 15). A la suite des élections législatives de 2011, la Chambre des Représentants a réservé 30 sièges sur la liste nationale pour les jeunes.

En dépit de ces réformes, la participation politique des jeunes à travers les cadres formels demeure limitée. Les résultats de la présente étude montrent que plus de la moitié des répondants ne s'intéressent pas à la politique et ne s'impliquent pas dans la vie publique ni à travers le cadre institutionnel établi tels que les partis politiques et les syndicats (88%), ni à travers les modes alternatifs de l'action politique (61%). La perception commune chez les jeunes est celle de leur exclusion de la sphère politique.

Le présent travail explique la non-participation des jeunes en mettant en exergue les barrières liées à l'environnement social et politique. Certes, les caractéristiques individuelles telles que l'éducation, le genre, l'intérêt politique et les connaissances politiques sont importantes pour comprendre les phénomènes de la participation et de la non-participation. Néanmoins, la centralité du pouvoir et les pratiques politiques établies constituent également des facteurs explicatifs du non-engagement des jeunes au Maroc. Ces derniers justifient la non-participation par : 1) la centralité du pouvoir entre les mains de la monarchie/makhzen ; 2) une scène partisane contrôlée ; et par, 3) la méfiance dans les institutions politiques. Alors que la plupart des jeunes croient en leur agencéité (agency), ils sont conscients des limites de leur influence à travers le cadre institutionnel établi. En outre, les expériences d'exclusion politique et de marginalisation auxquelles ils sont confrontés constituent également des barrières à leur participation.

Méthodologie

Cet article s'appuie sur des données qualitatives et quantitatives recueillies dans le cadre du projet Power2Youth. Les données qualitatives proviennent de groupes de discussion et d'entretiens menés entre avril et octobre 2015. Cinq groupes de discussion ont été organisés dans quatre villes différentes: deux à Rabat, un à Casablanca, un à Tanger et le dernier à Marrakech. Les participants à cette étude appartiennent principalement au groupe d'âge des 18-29 ans, avec quelques interviewés âgés de 30 à 39 ans. Au total, 40 jeunes ont participé aux groupes de discussion et 30 entretiens individuels ont été réalisés. L'échantillon total comprend 25 jeunes femmes et 45 jeunes hommes. Les personnes interrogées étaient des étudiants universitaires titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de maîtrise. La majorité des participants aux groupes de discussion étaient employés. En ce qui concerne les données quantitatives, une enquête nationale a été menée entre décembre 2015 et janvier 2016. L'échantillon comprend 1 022 jeunes de 18 à 29 ans: 502 hommes et 520 femmes; 336 personnes âgées de 18 à 21 ans, 377 personnes âgées de 22 à 25 ans et 309 personnes entre 26 et 29 ans. En ce qui concerne leur niveau d'éducation, 25% des répondants n'avaient pas terminé leurs études de base, 22,7% avaient terminé leurs études de base, 35,8% avaient atteint un niveau secondaire et 16,5% avaient suivi des études postsecondaires. En ce qui concerne leur activité, 48% ont déclaré avoir une activité principale, 22,6% étaient au chômage, 18,5% étaient des étudiants et 10,2% avaient déclaré être des femmes au foyer. Parmi les répondants, 14,6% ont déclaré avoir vécu dans un ménage dont la situation économique était supérieure à la moyenne (selon les normes nationales), 71,8% ont déclaré que

leur ménage était moyen, tandis que 13,6% ont déclaré que leur ménage était plus pauvre que le ménage marocain moyen.

À propos des « jeunes » et de « la participation politique »

Les concepts de « jeunes » et celui de la « participation politique » sont difficilement saisissables. Les « jeunes » représentent une catégorie sociale aux contours indéfinis. Aux significations de sens commun qui l'appréhende principalement à partir d'une catégorie d'âge s'opposent les définitions institutionnelles et celles centrées sur les caractéristiques sociales de la jeunesse. Au cours de ces dernières années, les définitions basées sur des critères biologiques sont remises en cause par nombre de sociologues. De plus en plus, la jeunesse est considérée comme une transition ou un passage à l'âge adulte. Pour Roudet, « Elle s'inscrit dans une stratification par âge de la société qui fixe les calendriers et les modalités de passage d'un âge à un autre et qui organise les statuts et les rôles sociaux selon l'âge... Dès lors, la jeunesse peut être définie comme la phase de préparation à l'exercice des rôles professionnels, familiaux mais aussi citoyens, conformes à l'âge adulte » (Roudet, 2012).

Aujourd'hui, la plupart des travaux sur le sujet partent du principe que la jeunesse est une période au cours de laquelle l'individu change de statut, elle constitue une étape du cycle de vie. Par ailleurs, la jeunesse est de moins en moins considérée comme une catégorie homogène ou spécifique. Il s'agit d'un ensemble hétérogène en termes de comportements, d'opinions et d'aspirations.

La participation politique est également un concept au contenu large. Différentes définitions ont été avancées par les chercheurs pour préciser sa nature, ses modes et son impact dans différents types de régimes politiques. Dans la tradition française, les politologues s'accordent à distinguer entre la participation dite « conventionnelle » et la participation « non-conventionnelle ». La première porte sur l'implication des citoyens dans la vie politique institutionnalisée. Elle s'étend également à tout ce qui concourt à produire le processus électoral. La deuxième est définie comme étant l'ensemble des manifestations légales telles que signer une pétition, boycotter un produit, etc. Elle comprend également les manifestations violentes telles que l'occupation de bâtiments, destruction de documents etc.

La participation politique a été utilisée initialement pour analyser l'activisme dans les régimes démocratiques (Verba et Nie, 1972). Ces derniers l'ont défini comme l'ensemble des activités exercées par des citoyens privés en vue d'influencer, plus ou moins directement, la sélection du personnel gouvernemental et/ou des actions qu'il entreprend. L'analyse de la participation politique dans des contextes non démocratiques remonte aux années 1970 et s'est inspirée principalement des théories de la modernisation (Huntington et Nelson, 1976; Weiner, 1971). Depuis, différents auteurs ont contribué à sa conceptualisation dans les régimes autoritaires (Booth et Seligson, 1978 ; Lust-Okar, 2005 ; Lust-Okar et Zerhouni, 2008). L'analyse de la participation politique dans ces régimes permet d'élargir notre compréhension des modes empruntés par les individus et les groupes pour influencer la prise de décision publique. Elle contribue également à développer une compréhension globale des relations entre l'Etat et la société dans ces régimes.

Dans son travail sur la nature de la participation politique, Albrecht distingue trois modes de participation politique dans les régimes autoritaires (Albrecht, 2008) : 1) la participation mobilisée par l'Etat ; 2) les modes classiques de la participation politique tels que les partis politiques et les organisations de la société civile, et ; 3) la participation à travers des réseaux sociaux informels. Dans cet article, l'intérêt est porté sur le deuxième mode de participation politique chez les

jeunes. La non-participation politique renvoie à la non implication des jeunes à travers les modes institutionnalisés ou non de la politique.

Jeunes et (non) participation au Maroc

Au Maroc, environ 30% de la population a entre 15 et 29 ans. Malgré leur poids démographique croissant et la progression de la proportion scolarisée au sein de cette catégorie, les recherches sociologiques sur les jeunes sont rares. Pendant les cinq premières décennies de l'indépendance, très peu d'études empiriques ont été réalisées pour analyser la participation politique des jeunes ou encore pour tracer l'évolution de leurs comportements, attitudes et perceptions. Les quelques travaux empiriques étaient insuffisants en nombre et n'ont apporté que des réponses partielles à la question de la participation des jeunes. La plupart des travaux ont ciblé une jeunesse urbaine et éduquée. Nous savons très peu sur les jeunesses marginalisées, non-éduquées et celles qui vivent dans les milieux ruraux. Avec la vague de mobilisation sociale qu'a connue l'Afrique du Nord et le Moyen Orient (MENA) depuis décembre 2010, l'implication massive des jeunes dans les mouvements de protestation les a mis davantage au centre des préoccupations des chercheurs. Les formes d'implication politique des jeunes ont suscité l'intérêt des chercheurs nationaux et internationaux.

Ceci dit, la non-participation est une tendance qui caractérise le rapport des jeunes à la politique et ce depuis les années 1970. Les jeunes au Maroc semblent être moins engagés à travers le cadre institutionnel établi. Il s'agit d'une tendance générale qui caractérise le rapport des jeunes à la politique et ce depuis les années 1970. En effet, nombre d'études empiriques ont montré que les jeunes étaient peu nombreux à voter ou à adhérer aux partis politiques (El Ayadi, 1999). Le travail de Monte Palmer et Mima Nedelcovych (1984) montre que seulement 25% des enquêtés avaient participé aux élections communales de 1976 et dans une moindre mesure (3%) aux élections législatives de 1976. Pendant les années 1990, l'enquête menée auprès de 500 jeunes conclut également à la faible adhésion des jeunes aux partis politiques (10.8%) (Bourqia et autres, 1995). Selon les résultats de l'enquête menée en 2015-2016, cette tendance persiste chez les jeunes. Seulement 12% des sondés sont membres d'une organisation politique (parti politique ou syndicat). D'où l'intérêt de s'interroger sur les barrières à la participation politique des jeunes au Maroc.

Les motifs de la non-participation

Pour comprendre la relation des jeunes à la politique, une analyse de l'environnement social et politique à travers lequel ils s'impliquent dans la vie politique s'avère nécessaire. Certes, les caractéristiques individuelles telles que l'éducation, le genre, l'intérêt politique et les connaissances politiques sont importantes pour comprendre les phénomènes de la participation et de la non-participation. Néanmoins, les résultats de la recherche montrent que la structure du pouvoir et l'environnement politique constituent également des facteurs explicatifs du non-engagement des jeunes au Maroc.

La centralité du pouvoir monarchique

Au Maroc, la monarchie centralise l'essentiel des pouvoirs. Depuis l'indépendance, le régime a maintenu une façade démocratique basée sur un système partisan multipartite et une certaine régularité dans l'organisation des élections. Par ailleurs, la dynamique constitutionnelle a

contribué à l'instauration d'un ensemble d'institutions aux pouvoirs limités. D'une réforme à l'autre, au fil des ans, la monarchie s'est entourée d'institutions qui ne pouvaient revendiquer une «légitimité souveraine». Aussi bien la crédibilité que l'existence et la continuité de ces institutions dépendaient d'une autorité qui leur est supérieure. Ainsi, la monarchie a réussi à conserver sa position en tant qu'institution centrale du système politique.

Par ailleurs, la longue tradition de pluralisme partisan n'a conduit ni à la rationalisation de la sphère partisane ni à l'établissement d'une culture démocratique parmi ses élites. En effet, les relations de pouvoir reposent davantage sur le clientélisme et le népotisme. Le processus électoral, sous le règne de feu Hassan II, était régulièrement tenu sous le contrôle effectif et l'orchestration du ministère de l'intérieur.

Malgré les réformes constitutionnelles de 2011, les législatives de 2016 continuent de montrer que des écarts existent entre le texte et la pratique. L'État intervient toujours de diverses façons pour manipuler la scène partisane et le processus électoral. D'où la dénonciation des irrégularités et du soutien de l'État au Parti Authenticité et Modernité, (PAM, un parti fondé en 2008 par un proche du palais), par différents partis politiques. Au Maroc, la neutralité de l'État et la transparence des élections sont encore des défis à relever. Ce qui est clair, c'est que la scène politique continue d'illustrer un contexte particulier selon lequel les techniques et les procédures associées à la démocratie contribuent au maintien d'un système antidémocratique.

Les marocains sont de plus en plus conscients de la réalité de l'exercice du pouvoir au Maroc. Alors que certains jeunes, que nous avons rencontrés, essayent d'intégrer les espaces existants de la participation ou de créer leurs propres espaces, la majorité est consciente des limites qu'impose le contexte politique et social dans lequel ils veulent participer. La prédominance de l'institution monarchique et la faiblesse des institutions de représentation sont évoqués comme des facteurs favorisant le retrait des jeunes de la sphère politique. Pour un jeune militant du Parti Socialiste Unifié :

Le roi concentre tous les pouvoirs, le reste est marginal. [. . .] La centralité de l'institution monarchique est soulignée tout le temps par le chef de gouvernement actuel, Abdelilah Benkirane, et les jeunes au Maroc sont conscients de cette réalité.

En outre, la plupart des interviewés soulignent les limites de leur impact sur les processus décisionnels dans un contexte qui se caractérise par la centralité du pouvoir. Ils pensent que l'influence de la jeunesse sur les politiques publiques est insignifiante. Pour un étudiant militant au sein de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM) à Marrakech :

Pour influencer, il faut détenir le pouvoir. Au Maroc, le parlement n'a pas de pouvoir. [. . .] Lorsque les jeunes expriment leurs points de vue, ils ne sont qu'une force pour donner des suggestions.

Pour comprendre pleinement les raisons de la non-participation des jeunes au Maroc, il est important de prendre en considération la structure du pouvoir telle qu'elle existe et les relations du pouvoir telles qu'elles sont perçues par les jeunes. Voter, adhérer à un parti politique, protester ou signer une pétition sont des éléments importants de la participation citoyenne. Néanmoins, la création d'espaces formels de la participation, sans influence réelle sur la prise de décision publique, ne favorise pas l'engagement politique des jeunes. Il y a une forte conscience chez les jeunes des contraintes de l'environnement politique, ce qui semble conduire à leur retrait de celui-ci.

Des espaces contrôlés et « excluant » de la participation politique

La sphère politique formelle est souvent perçue comme dépourvue de crédibilité et d'inclusion par la plupart des jeunes. Malgré un discours fort de l'État sur l'inclusion des jeunes, ceux-ci demeurent largement exclus des sphères politique, sociale et économique. Le taux de chômage est particulièrement élevé parmi les jeunes et ils sont moins représentés dans les corps politiques que les générations plus âgées. L'exclusion de la jeunesse et le contrôle des espaces de la participation politique semblent constituer un facteur de la non-participation des jeunes.

Les partis politiques, associations et syndicats : des sphères contrôlées de l'engagement

Depuis sa première constitution en 1962, le Maroc a instauré le multipartisme. Les premiers partis politiques ont été créés dans le contexte de la lutte pour l'indépendance et ont mobilisé beaucoup de jeunes contre le pouvoir colonial et en faveur de l'instauration d'institutions démocratiques, (Exemple le Parti de l'Indépendance, PI, 1944). Après l'indépendance, la scène partisane a connu un processus de fragmentation largement manipulé par et sous le contrôle du feu roi Hassan II . Plusieurs partis ont vu le jour suite aux scissions au sein de partis politiques existants (le PI a donné naissance à l'Union Nationale des Forces Populaires-UNFP, en 1959) ; et à travers la création de partis dit de l'administration. Tel était le cas du Rassemblement National des Indépendants (RNI, 1978), de l'Union Constitutionnelle (UC, 1983) et plus récemment du Parti Authenticité et Modernité (PAM, 2008). Le pluralisme de la fragmentation a largement contribué au discrédit des partis politiques et à l'instauration d'une « pluralité de partis » et non pas d'un « pluralisme politique » .

Outre la manipulation, la répression a été utilisée par le régime pour contrôler la scène partisane. Le recours à la violence contre les partis de gauche pendant les trois premières décennies du règne du défunt roi Hassan II a poussé leurs jeunes militants à se désengager de la sphère partisane. Seuls les jeunes engagés dans des partis proches du palais étaient tolérés par le régime.

Dans ces conditions, l'engagement des jeunes à travers les partis politiques a toujours été très faible. Seuls quelques partis politiques tels que le PI, l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) et le Parti de la Justice et du Développement (PJD) ont des sections de jeunes. La représentation des jeunes dans les instances dirigeantes des partis demeure insignifiante et ce malgré les dispositions de la loi sur les partis politiques de 2006 .

Par ailleurs, la mobilisation de jeunes dans les rangs des partis politiques a toujours été très limitée. Plusieurs études confirment ce constat. Il en est ainsi de l'enquête menée par Rahma Bourqia, Mokhtar El Harras et Driss Bensaid (1995) auprès de 500 jeunes en 1991-1992 et qui a montré que seuls 10.8% des sondés étaient membre d'un parti politique. En 2007, une analyse quantitative du marketing politique au Maroc a montré que 96% des personnes interrogées n'avaient aucune appartenance politique . Les résultats de nos recherches convergent en effet avec ceux des études susmentionnées. En effet, seulement 12% de tous les sondés (16% des hommes et 9% des femmes) sont membres d'au moins une organisation (par exemple, un parti politique ou un syndicat).

Outre le contrôle étatique du champ partisan, le manque de démocratie interne est évoqué pour expliquer la faible adhésion des jeunes aux partis politiques. Les interviewés membres de partis politiques étaient très critiques des pratiques de mauvaise gouvernance au sein de leurs partis d'appartenance. Ils parlent d'une relation « d'oppression » de la part des élites dirigeantes et que celles-ci les considèrent comme des « enfants ». Pour ces jeunes, l'inclusion est très liée à leur

capacité d'influencer les décisions et d'avoir un impact au sein de leur organisation, qu'il s'agisse d'une association, d'un parti politique ou d'un syndicat. La simple «adhésion» n'est pas synonyme d'«inclusion». Beaucoup de participants se sentent exclus des processus décisionnels au sein de leurs propres partis politiques. Par ailleurs, l'enquête quantitative montre que seulement 40% des répondants croient que les partis politiques apprécient l'adhésion et la participation des jeunes.

Le même sentiment est exprimé par certains jeunes actifs dans les associations et les syndicats d'étudiants. En effet, l'exclusion est reproduite dans différents milieux et les jeunes reproduisent également le même système d'exclusion les un vis-à-vis des autres. Le meilleur exemple auquel les jeunes se sont référés était celui des conflits entre différentes factions de l'UNEM. Tout au long de son histoire, l'UNEM a fait l'objet de nombreuses divisions. Les divergences idéologiques et conflits entre ses membres ont contribué à son affaiblissement. À travers les années, l'UNEM est passé d'un espace d'engagement, de critique et de pression sur le régime pour plus de droits et une plus grande démocratie à un espace de production des violences et des conflits entre les différents courants idéologiques.

La répression de l'État est également une raison de la non-participation. Ce motif est avancé surtout par les interviewés impliqués dans des organisations de défense des droits humains, les mouvements de protestation tel que le mouvement du 20 février et les syndicats d'étudiants. Pour beaucoup d'entre eux, il n'y a pas d'espaces où les jeunes peuvent être actifs sans contrôle et répression de l'État. Les participants étudiants donnent des exemples tels que l'interdiction de l'organisation d'activités dans les campus universitaires. La peur de la répression peut expliquer également les faibles taux d'implication des jeunes dans les actions de protestation. Au moment de l'administration de l'enquête, seulement 3% des répondants faisaient partie d'un mouvement de protestation.

Le contrôle de la sphère virtuelle

Le virtuel reste un terrain complexe de l'activisme. Malgré la facilité d'accès à cette sphère, elle est largement restrictive, manipulée et contrôlée par les États. Pendant les soulèvements de 2011, l'Internet et les médias sociaux ont constitué un outil important de la mobilisation populaire. Néanmoins, les gouvernements ont utilisé ces mêmes outils pour «espionner les militants, perturber les campagnes, diffuser leurs propres messages grâce à une publicité bien financée et créer une illusion de soutien populaire» (Hill, 2013: 14).

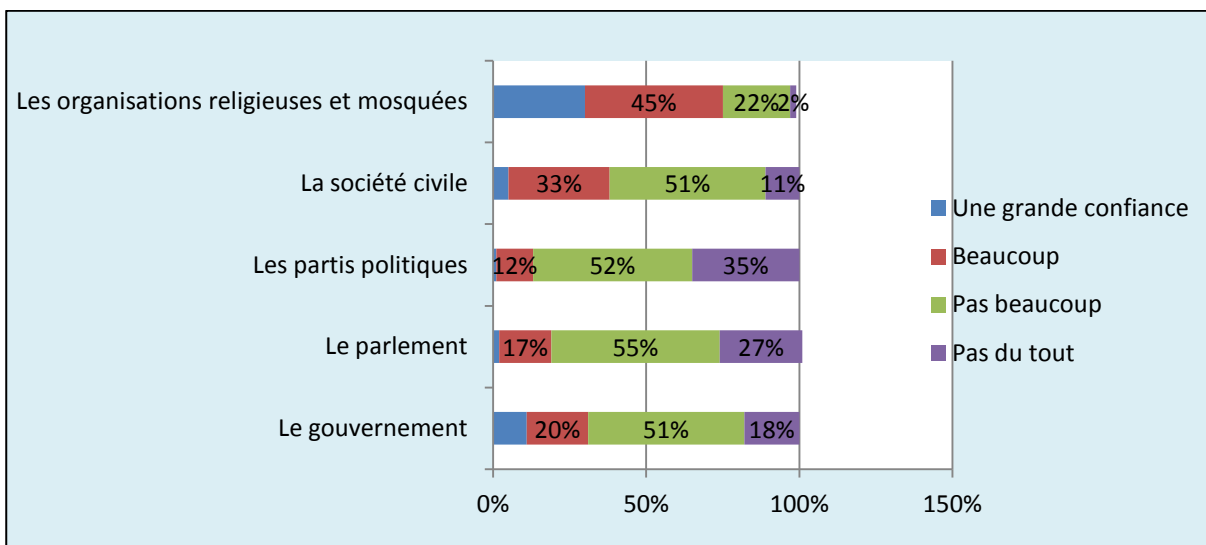
Au Maroc, les médias sociaux fournissent aux jeunes activistes un espace pour exprimer leur mécontentement et frustration et pour exercer leurs droits de citoyenneté de manière innovante et créative. A cet égard, le mouvement du 20 février illustre bien le rôle joué par les médias sociaux aussi bien au niveau de l'organisation des manifestations, la communication des messages du mouvement que dans la mobilisation des citoyens. L'utilisation des nouveaux médias sociaux par les jeunes représente aussi « une nouvelle forme de prise de sens pour eux : ils participent, non seulement au niveau local, mais global. »

L'Internet et les médias sociaux permettent aux jeunes de contourner la censure de l'État, les hiérarchies et le manque de démocratie interne des institutions politiques formelles. Cependant, les activistes en ligne qui touchent les «lignes rouges», comme la monarchie, sont arrêtés et condamnés à la prison. C'est le cas pour le blogueur Mohammed Erraji, qui a été arrêté en 2008 et condamné à deux ans de prison pour avoir critiqué les habitudes de bienfaisance du roi Mohammed VI envers les Marocains. Par ailleurs, certains rapports dévoilent l'usage de logiciels espions par le gouvernement marocain pour espionner par exemple les journalistes du collectif Mamfakinch en 2012.

La méfiance vis-à-vis des institutions politiques

La défiance politique apparaît dès que les marocains, jeunes et moins jeunes, sont interrogés sur leur confiance dans les institutions politiques. L'enquête montre que le niveau de confiance dans les différentes institutions varie considérablement. Seulement 31% des jeunes marocains expriment une grande ou beaucoup de confiance dans le gouvernement central (Fig. 1). Le niveau de confiance est faible en ce qui concerne les partis politiques (13%) et le parlement (19%). Les jeunes semblent avoir plus de confiance dans les organisations de la société civile (38% expriment une «grande» ou «beaucoup de confiance») et en particulier dans les organisations religieuses / mosquées, où trois sur quatre (75%) expriment une «grande» ou « beaucoup » de confiance.

Figure 1 : Le niveau de confiance dans les institutions politiques (en pourcentage)



La méfiance des jeunes vis-à-vis des institutions et des hommes politiques a été également mise en exergue par les participants à l'enquête qualitative. Pour un militant de 19 ans de l'Union des Etudiants pour le Changement du Système Educatif (UECSE) :

La politique est devenue si corrompue que les gens n'y croient plus, c'est un jeu pourri où il n'y a pas de vérité.

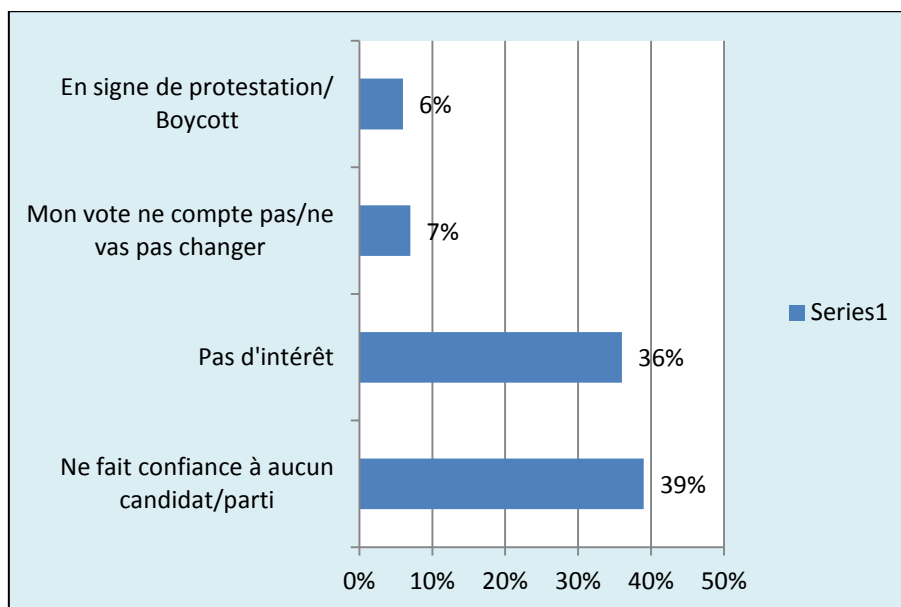
Deuxièmement, les principaux partis politiques, à l'exception du PJD, ont perdu leur crédibilité et sont perçus comme faibles par la majorité des Marocains, y compris les jeunes générations. D'ailleurs, très peu de jeunes adhèrent aux partis politiques et une perception négative de leur rôle prédomine. L'enquête montre qu'un répondant sur dix pense que les partis politiques peuvent influencer les questions d'intérêt pour les jeunes.

Troisièmement, il y a une perception dominante selon laquelle les politiciens sont déconnectés de la vie et des préoccupations des jeunes. Près de 70% des participants à l'enquête quantitative sont de l'avis que les politiciens accordent trop peu d'attention aux questions qui intéressent les jeunes.

Pour ce qui est de la participation électorale des jeunes, la décision principale de ne pas voter aux élections législatives de 2016 était principalement motivée par le manque de confiance dans les partis politiques et les candidats (39%). La deuxième raison de l'abstention est le manque d'intérêt

pour les élections (36%). Vu que beaucoup de jeunes engagés ont une préférence pour les moyens informels de participation, le faible intérêt pour les élections est clairement une autre expression de la méfiance dans le processus électoral, les politiciens et les partis. La troisième raison est la conviction chez certains jeunes que leur vote ne compte pas ou ne fait aucune différence (7%). Ce sentiment d'impuissance reflète dans une certaine mesure l'avis des jeunes qui pensent que le système est fermé et ne prend pas au sérieux les choix et la volonté des citoyens.

Figure 2: Les principales raisons de l'intention de ne pas voter lors des élections législatives de 2016 (en pourcentage)



L'abstention n'est pas spécifique aux jeunes, il s'agit d'une tendance croissante du comportement électoral des marocains en général. En 2007, seulement 37% des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes. La participation électorale a connu une augmentation relative lors des élections législatives de 2011 atteignant 45,5% des électeurs inscrits. Cependant, il est important de mentionner que sur les électeurs en âge de vote (plus de vingt millions), ils n'étaient que treize millions à s'inscrire sur les listes électorales et seulement six millions à voter. Pour les élections législatives de 2016, 43% des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes. Les taux de participation électorale indiquent que la confiance des marocains dans les hommes et les partis politiques demeure faible et que l'apathie politique est encore dominante. Il est également clair que, malgré les efforts de communication déployés par des partis tels que le PJD et le PAM, il leur est difficile de mobiliser les marocains à travers le vote.

Conclusion

Peu d'études sur les jeunes au Maroc tentent de relier les méthodes quantitatives et qualitatives. La présente étude tente de combler cette lacune en basant ses analyses sur les données recueillies à travers les deux méthodes. À partir de ces deux perspectives, cet article met en exergue l'impact de la centralité du pouvoir et des pratiques politiques établies sur le non-engagement des jeunes. Certes, des facteurs tels que l'éducation, le genre, l'intérêt pour la politique et les connaissances politiques sont importants pour comprendre la non-participation des jeunes. Néanmoins, l'étude montre que le cadre institutionnel établi constitue un obstacle et non pas une opportunité pour l'implication des jeunes dans la vie politique. L'existence d'espaces de participation ne garantit pas une influence sur les processus décisionnels.

La non-participation est une forte tendance chez les jeunes marocains. Les jeunes sont majoritairement désengagés des élections, des partis et ne sont pas actifs dans les mouvements

de protestation. Les données démontrent un intérêt limité pour la participation à travers les institutions établies. En effet, la sphère politique formelle est devenue si discréditée que l'implication des jeunes à travers les partis politiques et les élections est perçue par la plupart d'entre eux comme insignifiante.

En effet, dans un régime caractérisé par la centralité du pouvoir entre les mains de la monarchie / makhzen, une scène partisane contrôlée et des institutions politiques discréditées, les citoyens sont conscients des limites de leur influence sur les décisions publiques. Les données quantitatives et qualitatives permettent de conclure que les politiciens et les partis sont déconnectés des réalités et des préoccupations des jeunes. En outre, les expériences des jeunes en matière d'exclusion politique et de marginalisation créent des obstacles majeurs à leur participation. Les jeunes se sentent exclus des processus décisionnels au sein de leurs propres partis et associations et estiment que leurs opinions ne sont pas prises au sérieux.

En dépit de ce désengagement de la sphère formelle, les résultats de la présente étude montrent que les jeunes ne sont pas politiquement apathiques. L'intérêt pour la politique est assez élevé et beaucoup de jeunes ont un fort sentiment d'agencité. Le fait que l'intérêt politique des jeunes ne se transforme pas en action suggère une relation d'extranéité envers le système et un désenchantement par rapport à l'offre politique. La non-participation peut être interprétée comme faisant partie d'un acte conscient pour saper la légitimité du système.

Bibliographie

- ALBRECHT, Holger (2008): 'The Nature of Political Participation', in LUST-OKAR Ellen et ZERHOUNI Saloua. (eds). *Political Participation in the Middle East*, Boulder/Londres, Lynne Rienner, pp. 15-32.
- BAYAT, Assef(2002): 'Activism and Social Development in the Middle East', *International Journal of Middle East Studies*, n°34, pp.1-28.
- BENDOUROU, Omar (2007) : 'La nouvelle loi marocaine relative aux partis politiques', *L'Année du Maghreb* [En ligne], II | 2005-2006, [DOI: 10.4000/anneemaghreb.126](https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.126)
- BOURQIA, Rahma; EL HARRAS, Mokhtar et BENSAID, Driss (1995) : *Jeunesse estudiantine marocaine, valeurs et stratégies*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
- BOUTH, John A. et Seligson, Mitchell A. (eds.) (1978): *Political participation in Latin America*, New York: Holmes and Meier.
- BROUWER, Lenie et BARTELS, Edien (2014) : 'Arab Spring in Morocco: social media and the 20 February movement', *Africa Focus*, Vol. 27, Nr. 2, pp. 9-22.
- DESRUES, Thierry and KIRHLANI, Said (2013) : 'Activism under authoritarianism: young political militants in Meknes', *The Journal of North African Studies*, V18/n°5, pp.753-767. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13629387.2013.849892>
- DESRUES, Thierry (2012) : 'Le Mouvement du 20 février et le régime marocain : contestation, révision constitutionnelle et élections', *L'Année du Maghreb*, [DOI : 10.4000/anneemaghreb.1537](https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.1537).
- DESRUES, Thierry (2017) : 'Le tahakkoum et la parlementarisation du régime politique marocain à l'aune des élections de 2016', *L'Année du Maghreb*, 17 | 2017; [DOI: 10.4000/anneemaghreb.3291](https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.3291),
- EL-AYADI, Mohammed (1999) : 'Les mouvements de la jeunesse au Maroc, l'émergence d'une nouvelle intelligentsia politique durant les années soixante et soixante-dix', in Le SAOUT, Didier et ROLLINDE, Marguerite, (eds.) : *Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb, perspective comparée*, Paris, Karthala-Institut Maghreb-Europe.
- HILL, Symon (2013): *Digital Revolutions, Activism in the Internet Age*, Oxford, New Internationalist.

- HUNTINGTON, Samuel et NELSON, Joan M. (1976): *Political Participation in Developing Countries*, Cambridge, Harvard University Press.
- LAOUINA, Marouane (2016) : 'L'Instance Équité et Réconciliation. Une justice transitionnelle sans transition?', in GOBE, Eric (dir.), *Des justices en transition dans le monde arabe ? Contributions à une réflexion sur les rapports entre justice et politique*, Rabat, Editions du CJB, p. 247-262, disponible à l'adresse [DOI : 10.4000/books.cjb.753](https://doi.org/10.4000/books.cjb.753),
- LUST-OKAR, Ellen (2005): *Structuring Conflict in the Arab World: Incumbents, Opponents and Institutions*, New York, N.Y.: Cambridge University Press.
- MADANI, Mohamed; MAGHRAOUI, Driss et ZERHOUNI, Saloua (2012): *The 2011 Moroccan Constitution: A Critical Analysis*, Stockholm, International Institute for Democracy and Electoral Assistance, disponible à l'adresse: <https://www.idea.int/publications/catalogue/2011-moroccan-constitution-critical-analysis>
- PALMER, Monte et NEDELCOVYCH, Mima (1984): 'The political behavior of Moroccan students', *Journal of Arab Affairs*, Vol 3, n° 1, Juin, pp. 115-129.
- ROUDET, Bernard (2012) : 'Qu'est-ce que la jeunesse ?', In *Après-demain*, n° 24, NF, disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2012-4-page-3.htm> [Consultation : 24 décembre 2018].
- SANTUCCI, Jean-Claude (2006): 'Le multipartisme marocain entre les contraintes d'un 'pluralisme contrôlé' et les dilemmes d'un 'pluripartisme autoritaire'', in *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, n°111-112, mars, pp. 63-118..
- VERBA, Sidney et NIE, Norman (1972): *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*.New York, Harper and Row.
- WEINER, Myron (1971): *Political Participation in Crises and Sequences in Political Development*. Princeton, Princeton.
- ZERHOUNI, Saloua et BAHOUSSA, Abdelaziz (2008) : 'Le marketing politique face aux réalités électorales', in *Economia*, n° 1, Novembre 2007-Février, pp. 48-71.
- ZERHOUNI, Saloua (2009) : 'Les Jeunes et la Participation Politique au Maroc', étude publiée par l'Institut Royal des Études Stratégiques IRES, disponible à l'adresse : <http://www.ires.ma/wp-content/uploads/2015/11/jeunes-et-participation-politique-au-maroc.pdf>